

Les articles de fond de l'« Ulus »

Le riz turc

Un quatrième produit vient de s'ajouter à nos « trois blancs » (Üç beyazımız) ; à l'instar du coton, de la farine et du sucre turcs, le riz turc est placé, désormais, sous le contrôle complet et vivifiant de l'Etat.

Le riz est, tout d'abord, un aliment important du peuple ; c'est, ensuite, un article d'exportation très avantageux ; enfin, c'est un produit dont la culture intéressera directement la santé générale du pays. Comme tel, il exige des efforts et du travail. Les statistiques que nous avons entre les mains, nous apprennent que, de 1926 à 1932, c'est-à-dire en huit ans, on a cultivé en moyenne 183.500 « döntüm » de rizières dont on a retiré près de 28.000.000 de kg. de riz. Ce total n'a pas suffi à satisfaire aux besoins du pays et l'on a importé chaque année du riz de l'étranger.

Et l'argent que nous avons dépensé pour le riz ne constitue nullement un total négligeable. Dans ce but, pendant les huit années en question, nous avons dépensé en moyenne 1.913.000 Lts. par an. En revanche, nos exportations ont été nulles au point d'en être inexistantes.

Le niveau élevé atteint par le riz sur les marchés intérieur et extérieur a eu pour effet l'obtention d'une heureuse augmentation de la production ; celle-ci était de 46.455 tonnes en 1933 ; elle s'est élevée à 72.154 tonnes en 1934, soit une augmentation de 25.699 tonnes. Grâce à l'abondance des zones qui, dans notre pays, se prêtent à cette production et à la façon dont cette branche d'activité a été organisée en vertu de la dernière loi sur les rizières, ce n'est plus qu'une question de temps que de voir se multiplier cette production. Les recherches exécutées par le ministre de l'Agriculture ont démontré qu'il serait possible de régler, sans grande dépenses, les cours d'eau existants dans les zones aptes à la culture du riz, de façon à satisfaire tous les besoins. Et la production serait tout de suite doublée.

Ce résultat est assuré de la façon la plus sûre et la plus rapide par la nouvelle loi sur les rizières. Au lieu et place du « Règlement sur la culture du riz », paru, il y a vingt ans, qui est aujourd'hui démodé, et qui ne satisfait plus les besoins nés des conditions nouvelles l'application de la nouvelle loi qui tient compte des conditions du relèvement de l'agriculture a été confiée à des commissions d'action et de responsabilité placées sous la présidence du plus haut fonctionnaire civil de l'endroit.

Désormais, il n'est plus possible que les rizières soient un instrument de diffusion de la malaria. Les rizières seront laissées sans eau pendant 48 heures tous les dix jours et l'on détrira les nids de moustiques éventuels qui pourraient s'y être formés. Les rizières seront à 50 mètres de distance des villages, à 500 mètres des chefs-lieux des « kaza » et à 1000 mètres de ceux des « vilayet ».

Plutôt que de prélever sur le budget, ou encore sous la forme d'un impôt l'argent nécessaire pour la résolution du problème national, l'Etat a préféré s'assurer les ressources nécessaires auprès de ceux qui se livrent à ce genre d'exploitation agricole. Ces compatriotes auront à verser un montant insignifiant de 600 pts. par hectare ; cela suffira pour mettre en valeur le fruit des sueurs du producteur, et mettre le riz au rang de nos principaux produits d'exportation. Le ministère de l'Agriculture pourra lui-même, au moyen de son propre budget, aux besoins des zones où les rizières sont de création récente et ne donnent encore que peu de revenu.

Il est impossible de ne pas s'arrêter aussi un instant sur les dispositions d'ordre hygiénique de la nouvelle loi. Les ouvriers agricoles qui travaillent dans les rizières auront un logement sûr ; ils recevront de la bonne eau et de la quinine. Leurs heures de travail seront déterminées.

Nous pouvons considérer avec espoir et confiance l'avenir de la culture du riz.

NOS HOTES DE MARQUE

Le départ de Şevki Behmen

M. Şevki Behmen, ministre d'Etat yougoslave, qui, depuis le début de juin visite notre pays en compagnie de Madame Behmen, a fait hier des achats au Grand Bazar et est parti le soir pour Belgrade par l'Express.

Il a été salué à son départ à la gare de Sirkeci par M. Voukotitch et Madame, l'attaché militaire, les hauts fonctionnaires du consulat, les membres de la colonie et d'autres personnes. Des bouquets ont été offerts à Mme Behmen.

Avant son départ, le ministre d'Etat du pays a tenu à exprimer ses remerciements pour l'hospitalité qui lui a été réservée en Turquie pendant son séjour. Il a ajouté qu'il n'oublierait jamais l'amitié dont on a fait preuve par rapport à son égard.

Le Prince Chalen à Istanbul

Le prince Chalen, haut fonctionnaire judiciaire syrien, venant de Bucarest, et en route pour Alep, a été hier de passage en notre ville.

Les montres et horloges précieuses qui ont disparu

A propos de l'exposition de montres de Besançon, on a pu lire dans notre journal, un article intitulé « Les anciennes montres turques ».

Je me suis rappelé des montres et horloges précieuses, qui ont disparu.

Il y en a bien plus d'une douzaine, mais je citerai, ici, le cas de quelques-unes qui me viennent à la mémoire.

En 1541, alors qu'une grande armée turque se trouvait à Budin, il y avait, parmi les cadeaux apportés de Vienne par deux ambassadeurs, Nicolas de Salme et Sigismond de Bershtein, une grande horloge, véritable œuvre d'art, qui n'indiquait pas seulement les heures et les jours, mais aussi le mouvement des astres.

Un horloger de Vienne avait été envoyé en même temps à l'armée pour veiller à l'entretien de cette horloge qui, rien que pour sa mise en place, avait nécessité l'emploi de 12 hommes !

Qu'est-elle devenue ?

On l'ignore.

Nos ancêtres, qui aimaient la régularité en tout, et tentaient à être renseignés exactement sur l'heure, n'hésitaient pas de réservé une place spéciale à la montre, même au cours des délibérations politiques.

C'est ainsi qu'en 1547, le grand vizir Rüstem pacha, au moment de la signature d'un traité de paix avec l'ambassadeur d'Autriche, avait fait insérer, parmi les stipulations de cet instrument diplomatique, une clause obligeant l'envoi à Istanbul d'un bon horloger viennois que le grand vizir s'engageait à traiter comme un ambassadeur !

Quel dommage qu'il ne reste plus une seule horloge de toutes celles que le spécialiste viennois a fabriquées ou réparées !

On a perdu, également, une pendule montée sur une petite tour, supportée par un éléphant et qui avait été donnée en cadeau par un ambassadeur du nom d'Albert de Vis, au Palais de Topkapi.

Parmi les montres et horloges disparues, citons aussi trois, données en cadeau, en 1559, par un ambassadeur au moment de sa réception au Palais, et 12 montres en argent, offertes également en cadeau en 1565 par le baron Preyner.

Mais, d'après moi, la plus irréparable est celle de six horloges apportées, en 1591, par l'ambassadeur de Bohême, Frédéric Gavitch.

Au moment où l'heure sonnait, dans l'un des cadrans apparaissaient des cavaliers se battant au javelot, dans le second, un cavalier tirait et parvenait à atteindre un loup ; dans le troisième, un homme de haute taille se l'attaqua à toutes sortes de mimiques.

Toutes ces œuvres d'art que je viens de citer, au hasard, ne présentent même pas les cinq pour cent de toutes celles qui ont été perdues.

Voilà pourquoi, le Musée de Topkapi est dépourvu de tout ce qui aurait effectivement rehaussé la valeur de ses trésors.

Les Palais ne se sont pas contentés de vivre dans le faste, ils ont pillé les trésors ne nous en laissant que des parcellles !

M. Turhan TAN.
(Du « Cumhuriyet »)

LES ASSOCIATIONS

Le programme de la Kermesse organisée par le « Croissant-Rouge » a été définitivement arrêté

Le comité organisateur de la Kermesse s'est réuni hier aussi à la Chambre de Commerce en vue de mettre au point le programme arrêté et de choisir les artistes et les sportifs européens devant être invités à y participer. Le programme a été divisé en quatre parties comme il est indiqué ci-dessous :

1. — La Kermesse et l'exposition internationale de poupées seront ouvertes le samedi, 8 août, à 20 heures 30. Puis se dérouleront dans les différentes parties du jardin, les jeux de Luna Park, de surprise et les divertissements pyrotechniques qui se prolongeront avec les danses jusqu'au matin.

2. — A la revue des sports et des concours qui commencera le 9 août, à 10 heures et durera jusqu'à 14 heures, participeront les sportifs notoires de notre ville et de l'étranger. Des matches de boxe, d'escrime, de lutte y seront effectués. Il sera, en outre, procédé à des différentes danses, à des concours d'enfants vigoureux, de tailleurs et de coiffeurs.

3. — La matinée à programme complet pour les villégiaturants commencera le dimanche, 9 août à 16 heures et prendra fin à 19 heures.

4. — La soirée d'adieu commencera à 21 heures 30 et son programme sera terminé à 24 heures. Les autres divertissements et les danses se prolongeront jusqu'au matin. L'exposition internationale de poupées, restera, après la Kermesse, ouverte durant 15 jours.

Pour vous préserver contre la constipation prenez chaque matin à jeun une cuillerée à café de

Sels de FRUITS MAZON

Contre les aigreurs et les brûlures d'estomac, une cuillerée à café une heure après le repas vous les feront disparaître.

Attention à la marque « Le Coq »

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Légation de Turquie à Athènes

M. Recep Peker, député de Kütahya, membre du conseil général d'administration du Parti Républicain du Peuple, vient d'arriver d'Ankara.

Il me suis rappelé des montres et horloges précieuses, qui ont disparu.

Il y en a bien plus d'une douzaine, mais je citerai, ici, le cas de quelques-unes qui me viennent à la mémoire.

En 1541, alors qu'une grande armée turque se trouvait à Budin, il y avait,

parmi les cadeaux apportés de Vienne par deux ambassadeurs, Nicolas de Salme et Sigismond de Bershtein, une grande horloge, véritable œuvre d'art, qui n'indiquait pas seulement les heures et les jours, mais aussi le mouvement des astres.

Un horloger de Vienne avait été envoyé en même temps à l'armée pour veiller à l'entretien de cette horloge qui, rien que pour sa mise en place, avait nécessité l'emploi de 12 hommes !

Qu'est-elle devenue ?

On l'ignore.

Nos ancêtres, qui aimaient la régularité en tout, et tentaient à être renseignés exactement sur l'heure, n'hésitaient pas de réservé une place spéciale à la montre, même au cours des délibérations politiques.

C'est ainsi qu'en 1547, le grand vizir Rüstem pacha, au moment de la signature d'un traité de paix avec l'ambassadeur d'Autriche, avait fait insérer, parmi les stipulations de cet instrument diplomatique, une clause obligeant l'envoi à Istanbul d'un bon horloger viennois que le grand vizir s'engageait à traiter comme un ambassadeur !

Quel dommage qu'il ne reste plus une seule horloge de toutes celles que le spécialiste viennois a fabriquées ou réparées !

On a perdu, également, une pendule montée sur une petite tour, supportée par un éléphant et qui avait été donnée en cadeau par un ambassadeur du nom d'Albert de Vis, au Palais de Topkapi.

Parmi les montres et horloges disparues, citons aussi trois, données en cadeau, en 1559, par un ambassadeur au moment de sa réception au Palais, et 12 montres en argent, offertes également en cadeau en 1565 par le baron Preyner.

Mais, d'après moi, la plus irréparable est celle de six horloges apportées, en 1591, par l'ambassadeur de Bohême, Frédéric Gavitch.

Au moment où l'heure sonnait, dans l'un des cadrans apparaissaient des cavaliers se battant au javelot, dans le second, un cavalier tirait et parvenait à atteindre un loup ; dans le troisième, un homme de haute taille se l'attaqua à toutes sortes de mimiques.

Toutes ces œuvres d'art que je viens de citer, au hasard, ne présentent même pas les cinq pour cent de toutes celles qui ont été perdues.

Voilà pourquoi, le Musée de Topkapi est dépourvu de tout ce qui aurait effectivement rehaussé la valeur de ses trésors.

Les imprudents qui sautent du bateau avant l'accostage

Le gouverneur et président de la municipalité, M. Muhiddin Ustündağ, a fait planter des arbres, il y a quelques années, sur les pentes dénudées de la colline d'Ihsaniye, à Usküdar, et un laps de temps très bref, cette zone s'était couverte de verdure. La municipalité est en train d'élaborer un programme de reboisement pour les autres parties de la ville également.

Dès que l'urbaniste, M. Proust, aura indiqué les parties de la ville qui se prêtent le plus à cet effet, on se mettra à l'œuvre. On croit que M. Proust aura achevé cette tâche jusqu'en septembre prochain.

Le budget de la nouvelle année

Le budget de 1936 qui avait été envoyé pour approbation à Ankara, n'a pas encore été retourné par le ministère de l'Intérieur. Tout en élaborant un budget provisoire pour le mois de juillet, des mesures ont été prises en vue de remédier à cet état de choses. Les mesures employées en l'occurrence par les autres pays sont, à l'étude.

Pour le moment, un agent de police sera détaché, en faction, à chaque débarcadère du pont de Karaköy, avec mission d'appréhender séance tenante tous ceux qui sauteraient prématûrement.

En outre, une chaîne sera tendue à travers la coupée des bateaux et tant qu'elle n'aura pas été détachée, après l'accostage, on ne pourra débarquer.

Le budget définitif en raison de certains besoins urgents auxquels il lui faut faire face.

Les plages

Le ministère de l'Intérieur vient de transmettre aux Municipalités une circulaire par laquelle il leur enjoint de veiller de la façon la plus stricte à l'application du règlement sur les plages et au respect de toutes les précautions d'hygiène qui sont recommandées en l'occurrence.

Les portes des trams

Considérant que l'ouverture simultanée des deux portes des wagons du tram crée des courants d'air susceptibles de compromettre la santé des usagers, la Municipalité s'est adressée à la Société des Tramways pour la prier de recommander à son personnel de veiller à ce qu'une seule porte à la fois soit ouverte désormais.

4. — La soirée d'adieu commencera à 21 heures 30 et son programme sera terminé à 24 heures. Les autres divertissements et les danses se prolongeront jusqu'au matin. L'exposition internationale de poupées, restera, après la Kermesse, ouverte durant 15 jours.

Le budget définitif en raison de certains besoins urgents auxquels il lui faut faire face.

Les portes des trams

Considérant que l'ouverture simultanée des deux portes des wagons du tram crée des courants d'air susceptibles de compromettre la santé des usagers, la Municipalité s'est adressée à la Société des Tramways pour la prier de recommander à son personnel de veiller à ce qu'une seule porte à la fois soit ouverte désormais.

Les MUSÉES

• Les minarets d'Ayasofia

Ainsi que nous l'avions annoncé, la commission constituée sous la présidence du directeur des Musées, M. Aziz, avec mission de présider aux travaux de réparation à exécuter au musée de Sainte-Sophie, s'est rendue hier sur les lieux. Après avoir dressé le devis des travaux qui s'imposent, elle demandera les crédits nécessaires pour leur exécu-

Maxime Gorki

Lettre de Palestine

(D. n. c. p.)

Tel-Aviv, juin

A la Confédération Générale Ouvrière

A Tel-Aviv, les ouvriers membres de la C. G. O. ont décidé de lancer le mot d'ordre suivant :

« Soyons prêts à assurer notre cours quand on aura besoin de nous dans la police, dans les chemins de fer, dans les postes et télégraphes, dans les autres services gouvernementaux, dans le port et dans la marine. Soyons prêts à assurer la sécurité du « Yishouv ».

« Luttons pour la main d'œuvre juive dans les colonies, soutenons les colonies ouvrières, et entraînons-nous au sein de l'Organisation sportive ouvrière « Hapoel ».

Un voeu

La jeunesse ouvrière de Tel-Aviv a

La lettre au commissaire

Par Marcel BERGER.

Le romancier Pierre Salomon était assis devant son bureau, seul dans le studio de son petit hôtel de la rue des Vignes. Il était dix heures du soir. On sonna.

— Zut ! maugréa-t-il. Ce serait le comble !

On sonna de nouveau. Le romancier eut un rictus :

— Comme à propos !...

Le carillon de la grille tinta pour la troisième fois.

— Tant pis ! fit-il avec un geste de résignation fataliste.

Ramenant autour de ses jambes les pans de sa robe de chambre, il sortit sur le perron, traversa la petite cour d'ardin, dont le gravier crissa sous ses pas, fit tourner le clef :

Et se trouva soudain au contact de deux gueules de revolver.

— Haut les mains !... ou tu es mort ! Le romancier s'esclaffa d'un rire qui surprit malgré tout les deux jeunes viseurs gangsters. Sans lever les bras — bien au contraire, il les enfoua dans ses poches — il fit, sur les faux talons de ses pantoufles marocaines, un quart de tour et, s'effaçant, prononça :

— Entrez, messieurs !

Leurs brownings toujours braqués sur la poitrine de leur hôte, les jeunes gens faisaient du regard l'inventaire du studio. Pierre Salomon, fort à son aise, les invitait à s'asseoir.

— Vous tombez bien ! C'est admirable !

Il se dirigeait vers son bureau : — Pas un pas de plus ! s'écria fâcheusement le plus jeune malfaiteur, un garçon aux larges épaules mine d'athlète.

Mais Pierre Salomon, comme s'il n'eût pas entendu, avait déjà gagné son fauteuil, et le bandit — un débustant ! — n'osa tout de même pas tirer. Il se contenta de dire :

— Il faut le flicier, Edouard.

— Messieurs, fit le romancier, avec beaucoup d'autorité, à l'instant où vous avez sonné, savez-vous à quoi je me mettais ?...

Il brandit une feuille.

— A une lettre, à une petite lett., pour le commissaire de mon quartier. Pour l'avertir de mon suicide...

Il mit la main à son tiroir.

— N'ouvre pas, ou je te brûle ! fit Edouard.

Pierre Salomon ouvrit tout de même. Et exhibant trois tubes pleins de cachets de vénorol :

— Alors, fit-il, votre visite, vos menaces, vous comprenez ?...

Maintenant, les gangsters, sidérés, l'écoutaient depuis quelques minutes. D'une voix douce, confidentielle, le romancier leur exposait les raisons de sa détermination fatale : d'abord, il était ruiné, c'est simple...

— J'avais un peu d'argent. Mais je suis trouvé embarqué dans presque toutes les banques qui ont sauté depuis trois ans. J'ai un an de retard de loyer. Pas payé le fisc. Le percepteur me ferait saisir après-demain...

— Mais... votre mobilier, vos tableaux ?

— Ah ! Ouiche ! Venez voir... Le romancier, haussant légèrement les épaules, — car ses visiteurs n'avaient pas encore rabâssé leurs armes — se leva, les mena dans les diverses pièces du rez-de-chaussée. Elles étaient vides.

Pierre Salomon eut une mimique mordaine :

— Je suis fâché pour vous... Vous faites un métier dangereux. Vous méritez... Permettez-moi, à défaut de billets de banque de vous offrir un verre de porto.

— Cependant, dit Edouard, on peut difficilement croire qu'un homme de votre valeur se supprime pour une question de gros sous.

— Vous avez raison, mon ami, dit le romancier, en laissant son regard, subitement morne, errer tristement dans la pièce. Vous avez raison. Il y a autre chose... Autre chose dont je ne veux pas parler... Mais plus tragique. Il y a une femme... qui était toute ma raison de vivre.

— Cher monsieur, je dois vous dire, commença l'ami d'Edouard, d'un ton de compassion parfaite...

Subitement, avec une vitesse d'exécution qu'auraient pu lui envier de fameux boxeurs, Pierre Salomon avait donné de bas en haut un coup formidable. Un coup de pied ! La pointe de sa pantoufle avait atteint juste au poignet de l'ami d'Edouard, faisant voler son revolver à l'autre bout du studio... Et, rapide comme l'ouragan, le romancier sautait sur l'autre, le bousculait, lui arrachait son arme, le braquait sur lui à son tour. Le tout en moins d'une seconde. Pierre Salomon était inscrit depuis toujours au Club des Ecrivains Sportifs.

— Ah ! mes gaillards ! s'écria-t-il. Je vous préviens qu'au moindre geste, je tire... Je n'aurai pas votre appréhension grotesque... Allons, vous, le plus prenez ce style qui est sur le bureau, écrivez ce que je vais vous dire.

— M'sieu Salomon, ne vous fâchez pas ! On va vous dire la vérité. Tout ça n'était qu'une rigolade.

Il voulut se redresser.

— Je tire ! articula le romancier.

Vie Economique et Financière

Les derniers prix des noisettes

Il n'a pas été possible d'évaluer la qualité de la prochaine récolte des noisettes.

Il y a peu de stocks d'anciennes récoltes.

Néanmoins, et comparativement à l'année dernière, les prix ne sont pas élevés.

En effet, l'année dernière, à pareille époque, les noix décortiquées se vendaient de 56 à 58 ptrs. au lieu de 41-43 actuellement.

Voici quels sont les prix en différents envois :

— Quel bobard ! fit Pierre Salomon.

Il récula, tenant toujours les deux gaillards dans son champ de tir.

Doucement, modestement, de sa main non endolorie, l'ami d'Edouard atteignit son portefeuille et en tira deux coupes-fil.

Pierre Salomon reconnut de loin le cache de la Préfecture, oui. Et, entrouvrant la culasse du browning qu'il tenait en main, il constata qu'elle ne contenait aucune cartouche, en effet.

Il alla ramasser l'autre. Vide aussi !

— Eh bien ! mes petits ! dois-je vous féliciter, ou vous faire mes condoléances ?

— Vous nous avez eu, dit Edouard. Vous êtes un comédien prodigieux.

Toute votre histoire de suicide, c'était tellement ça, tellement bien monté, tellement au point... Même des vrais gangsters, je crois, s'y seraient laissé prendre... Quel sang-froid ! Ca, sincèrement, bien que mon copain ne doive sûrement plus pouvoir tenir son style, avant quatre jours, on vous en fait des compliments.

Pierre Salomon ouvrit la bouche. Il fut sur le point de leur confesser que de comédie, il n'y eut pas... que lorsqu'ils avaient sonné, il était en vérité à quelques secondes du geste fatal.

Mais son imagination alertée, sa verve athlétique recouvrée, la réussite de son bluff lui avaient remonté le moral. Il leur dit en riant.

— Il est vrai que je suis, au contraire, dans une assez bonne passe... Je viens de faire un héritage ; on me livre demain des meubles de style... Les femmes, euh ! Je n'ai pas à me plaindre...

Il y a très peu de stocks de figues sur la place de Hambourg.

L'action de la Banque Agricole sur le marché du blé

Malgré les nouvelles que la récolte du blé serait, cette année, abondante, les prix haussaient.

La Banque Agricole a pris ses mesures et ils ont baissé.

La livraison au marché des blés de Mersin y a aidé.

Les derniers prix sont :

Blés tendre 6.50

Blés de Mersin 5.50

La suppression des droits d'export

Avis a été donné aux intéressés que les droits d'export réclamé jusqu'ici des articles d'exportation soumis au contrôle ont été supprimés.

L'autorisation pour se livrer au commerce d'exportation

D'après les dispositions de la nouvelle loi, les négociants et les établissements qui s'occupent du commerce d'exportation ont un délai de six mois pour obtenir l'autorisation y relative.

Cette dernière sera valable pour 3 ans.

Dans les déclarations à remettre à la Chambre de Commerce, on doit spécifier de quel article d'exportation on s'occupe.

Le marché des fèves

Les fèves de la Marmara se vendent, à Istanbul, à 4 ptrs. soit 10 paras en moins que la semaine dernière.

Sur le marché d'Izmir, il y a eu un marché à livrer de 150 t. en base de 4.25 ptrs.

Le marché des fèves

Les fèves de la Marmara se vendent, à Istanbul, à 4 ptrs. soit 10 paras en moins que la semaine dernière.

Sur le marché d'Izmir, il y a eu un marché à livrer de 150 t. en base de 4.25 ptrs.

Les huiles d'olives

Les transactions sur les huiles d'olive ont repris à Istanbul.

On suppose que la nouvelle récolte sera suffisante pour les besoins.

Les derniers prix sont les suivants :

Extra 55-60

Huiles de table 50-57

Huiles pour savon 39-43

Il est à noter que l'année dernière, les prix, à pareille époque, étaient de 33 p. 20 piastres.

Dans la région de l'Égée, les transactions s'effectuent sur de petits lots aux prix de 38-39 — 36-37 suivant la qualité.

Les stocks de noix sont épuisés

Faute de stocks de noix, il n'y a pas de transactions sur les marchés d'Istanbul et de Samsun.

On attend la nouvelle récolte pour la reprise des affaires.

La Foire Internationale d'Izmir

1-22 Septembre 1936

Cette année, en automne, s'ouvrira pour la sixième fois, dans le port le plus important et le plus pittoresque de la mer Égée, la Foire Internationale d'Izmir, l'unique organisation du genre, non seulement pour la Turquie, mais également pour une partie de l'Europe Orientale.

Cette foire, si jeune encore, est devenue le lieu de rendez-vous non seulement des pays limitrophes, mais encore de bien des pays occidentaux.

Elle doit son origine à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Izmir, qui reconnaît les possibilités de contribuer au développement du commerce de la Turquie, en mettant

MOUVEMENT MARITIME

LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rıhtim han, Tel. 44870-7-8-9

DÉPARTS

Souline, Galatz, Braila, Souline, Batoum, Constantza, Varna, Bourgas, ASSIRIA partira mercredi 24 Juin à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Souline.

Galatz et Braila.

MERANO partira Jeudi 25 Juin à 17 h. pour le Pirée, Patras, Naples, Marseille, Gênes.

CALDEA partira jeudi 25 Juin à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, Pirée, Patras, Santi-Quaranta, Brindisi, Ancone, Venise et Trieste.

Le paquebot-poste CELIO partira Vendredi 26 Juin à 9 h. précises pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH

Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Espresso Italiano pour le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rıhtim Han, Galata, Tel. 44778 et à son Bureau de Pétra, Galata-Seray, Tel. 44870

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Cinili Rıhtim Han 95-97 Tél. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprévu)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin	« Hercules » "Vulcanus"	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	oh. du 22-27 Juin
Bourgaz, Varna, Constantza	« Hercules » "Vulcanus"	"	vers le 16 Juin
"	"	"	vers le 28 Juin
Pirée, Marseille, Valence, Liverpool.	"Dakar Maru" "Durban Maru" "Delagoa Mary"	Nippon Yusen Kaisha	vers le 19 Juil. vers le 19 Août vers le 19 Sept.

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages.

Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens

S'adresser à : FRATELLI SPERCO : Quais de Galata, Cinili Rıhtim Han 95-97 Tél. 24479

Laster, Silbermann & Co.

ISTANBUL

GALATA, Hovagimyan Han, No. 49-60

La presse turque de ce matin

La Conférence de Montreux

La plupart de nos confrères conscrivent ce matin leur article de fond à la conférence de Montreux.

M. Ali Naci Karacan, envoyé spécial du Tan, donne le compte-rendu de la séance à la fin de laquelle il a interrogé MM. Titulesco, Fehmi et Mme Afet, au sujet de leurs impressions.

M. Titulesco a dit :

— Ceux qui m'ont cru hostile à la Turquie dans la question des Détroits ont eu le loisir de constater le contraire.

M. Fehmi, l'un de nos délégués, a constaté qu'il avait assisté à beaucoup de conférences internationales, mais qu'aucune ne s'était déroulée dans une atmosphère aussi favorable. On voit qu'elle a été bien préparée.

Madame Afet a exprimé sa joie d'avoir assisté à une telle manifestation en faveur de son pays.

M. Nizamettin Nazif, envoyé spécial de l'Açik Söz, rend compte, à son tour, de la séance. Il relève que la plupart des diplomates et journalistes anglais et français avec lesquels il s'est entretenu lui ont communiqué leurs appréciations, se sont livrés à des analyses. Mais tous se sont accordés sur ce point, ce qui l'enorgueillit pour son pays, que la Turquie a dès maintenant cause gagnée.

Dans le Cumhuriyet et La République, M. Yunus Nadi met en relation la conférence de Montreux et la réforme de la S. D. N. Il écrit notamment :

« Il importe de ne pas oublier que, pour que la S. D. N. soit une institution internationale capable d'accomplir ses devoirs, elle est obligée de faire la guerre une fois dans son existence et de prouver ainsi pratiquement sa force. Autrement, elle ne pourra s'empêcher de n'avoir qu'un caractère théorique. »

Quant à la conférence de Montreux, ce qu'elle aura à faire c'est de reconnaître le besoin légitime et indispensable de défense d'un peuple dans une question touchant son salut et sa sécurité. Pour comprendre combien ce besoin est légitime et indispensable, il suffit de se rappeler ce que nous disions plus haut au sujet de l'état d'impuissance et de confusion dans lequel se trouve la S. D. N. »

La réforme du Parti

Sous le titre « Un nouveau pas », M. Hakkı Tanrı Us, dans le Kurun, s'occupe longuement de la nouvelle réforme apportée dans l'organisation du Parti Républicain du Peuple. Il termine ainsi son article :

« Pour notre part, pour la nation turque qui, en ces jours, a le plus besoin de se rendre forte et d'épargner le plus possible ses sources de vigueur, la décision intervenue a plus de valeur que si l'on avait décuplé le budget de la défense nationale. Dans sa nouvelle charge de secrétaire général du Parti Républicain du Peuple, un administrateur aussi éprouvé, aussi capable et aussi expérimenté que M. Sükrü Kaya rendra des services signalés pour atteindre les résultats de ce nouveau pas de notre évolution. »

Le front patriote roumain

Bucarest, 22. — Au cours du congrès du front patriote roumain auquel ont participé mille personnes, le président, le Prof. Vaida Voevod, a critiqué严厉ement la politique étrangère roumaine et soutient la nécessité pour la Roumanie de suivre l'exemple des pays ayant un gouvernement autoritaire. Il invite la foule à crier « Vive l'Italie fasciste ». ■

FEUILLET DU BEYOGLU N° 10

PETITE COMTESSE

par

MAX DU VEUZIT

Chapitre VI

« Si Madame la Comtesse veut donner des ordres au chauffeur, on va voir. »

Par le cornet acoustique, la comtesse transmet l'ordre d'arrêter la voiture, qui se range le long d'un trottoir.

La comtesse lui explique ce qu'elle désire.

Mais l'homme d'affaires hoche la tête :

— Nous venons de commettre déjà une imprudence en nous arrêtant dans cette ville. Prenez patience, le nécessaire sera fait en son temps.

— Non ! non ! réplique la comtesse, qui s'alarme. Il faut changer l'aspect de cette malheureuse avant que le jour apparaîsse. C'est aussi dangereux pour

En Extrême-Orient

Le Japon, l'Angleterre et la Chine tiendront-ils une conférence commune ?

Tokio, 22. — On croit que le discours prononcé par le ministre des affaires étrangères, M. Hirota, au banquet des banquiers, sur la situation financière et l'action japonaise dans la Chine du Nord, doit être mis en rapport avec la nouvelle suivant laquelle Leith Ross aurait conseillé au gouvernement de Nankin de cesser la lutte contre le Japon et aurait proposé une conférence nippo-anglo-chinoise en vue de permettre la coopération du Japon, qui est nécessaire pour le développement économique de la Chine.

Une démarche soviétique repoussée

Tokio, 22. — En réponse à la démarche de l'ambassadeur de Russie concernant la conclusion éventuelle d'un traité nippo-soviétique de non-agression, M. Hirota déclara que cette démarche est en contradiction avec les travaux de fortification russes à la frontière.

M. Herriot va mieux

Lyon, 23 A. A. — L'état de santé de M. Herriot, s'est considérablement amélioré. Aucun bulletin de santé ne sera plus publié.

Le Congrès américain en vacances

New-York, 22. — Après avoir approuvé les nouveaux impôts de 800 millions de dollars et la loi pour la subvention gouvernementale de 50 % sur toutes les nouvelles unités de la marine marchande, le congrès s'est ajourné. La nouvelle législature sera inaugurée en janvier prochain.

LA VIE SPORTIVE

BASKET-BALL

L'équipe nationale de Grèce à Istanbul

Aujourd'hui arrive par le courrier roumain l'équipe nationale de Grèce de basket-ball qui doit se mesurer avec nos représentants.

Les basket-ballers hellènes se trouvent sous la direction de M. Sergiadis, bien connu dans les cercles sportifs d'Istanbul. Le team visiteur s'est minutieusement préparé en vue des rencontres qu'il disputera en notre ville et qui ont été ainsi fixées :

24 juin : Turquie contre Grèce

27 juin : Istanbul contre Athènes.

Tous les deux matches auront lieu au Halkevi de Beyoglu, à 21 heures précises. Les athlètes turcs qui ont été sélectionnés sont au nombre de dix, entre autres : Ibrahim, Seref, Sadri, Pensu, Habib, Sakalak, etc...

FOOT-BALL

La Grèce bat l'Egypte

Le Caire, 21. — Le match-revanche Grèce-Egypte s'est terminé par la victoire des Hellènes par 5 buts à 2.

BREVET A CEDER

Les propriétaires du brevet No. 1881 obtenu en Turquie en date du 13 août 1930 et relatif aux «perfectionnements apportés à la fabrication du cuir artificiel», désirent entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de leur brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han, Nos. 1-4, au 5ème étage.

Et les voici, toutes deux, s'affairant de leur mieux et essayant de donner au pauvre visage exsangue un peu de clarté et de vie.

Bravement, la comtesse a retiré ses gants et retroussé ses manches pour aider la nourrice. Elle frotte de son mieux, savonnant puis rincant au champagne versé dans le petit gobelet d'argent de la troupe aux mille instruments.

c) Dans la mer Noire, le tonnage global des navires de guerre appartenant aux puissances non riveraines de cette

L'ancienne et la nouvelle convention des Détroits

(Suite de la 1ère page)

mément au traité de Lausanne, «de prendre telles dispositions qu'elle jugerait nécessaires pour empêcher les navires ennemis d'utiliser les Détroits». Cette disposition n'ayant plus de raison d'être, après le retour au régime d'armement des Détroits, elle disparaît du nouveau texte qui se borne à garantir la liberté de passage aux navires neutres «à condition que ceux-ci n'assistent en aucune façon l'ennemi».

Enfin, le nouveau texte insiste sur l'obligation pour les navires marchands, en toutes circonstances de se soumettre aux contrôles sanitaires conformément aux prescriptions turques y relatives dans le cadre des dispositions sanitaires internationales.

Bâtiments de guerre et navires auxiliaires

Le traité de Lausanne prévoit pour les bâtiments de guerre de toute catégorie, en temps de paix, «complète liberté de passage de jour et de nuit, quel que soit le pavillon, sans aucune formalité, taxe ou charge quelconque», mais sous certaines réserves concernant le total des forces.

En temps de guerre, la Turquie étant neutre, ses droits et devoirs comme puissance maritime «ne sauront l'autoriser, disait le texte de 1923, à prendre aucune mesure susceptible d'entraver la navigation dans les Détroits, dont les eaux et l'atmosphère doivent rester entièrement libres». Enfin, en temps de guerre, la Turquie étant belligérante, les mesures qu'elle pouvait prendre pour empêcher les bâtiments et aéronefs ennemis d'utiliser les Détroits «ne seront pas de nature à interdire le passage des bâtiments et aéronefs neutres».

Le nouveau texte de convention modifie de façon essentielle toute cette partie. En voici l'énoncé intégral :

Art. 6. — En temps de paix, les bâtiments de guerre et les navires auxiliaires, exception faite des sous-marins, auront libre passage de jour, étant bien entendu que cette liberté de passage est réservée aux seuls cas de visites de courtoisie à effectuer par les navires étrangers susmentionnés, quel que soit le pavillon, sans aucune taxe ou charge quelconque et dans les conditions ci-après :

a) Pour le passage des navires de guerre et des navires auxiliaires un préavis d'un mois dans lequel devront être précisés la destination, les noms, le genre et le nombre des navires seraient adressés à la Turquie par la voie diplomatique. Lors du passage de l'unité visée par ce préavis, le commandant communiquerait, sans avoir à s'arrêter, à une station de signaux à l'entrée des Dardanelles ou du Bosphore, la composition exacte des bâtiments se trouvant sous ses ordres ainsi que les renseignements complémentaires y relatifs.

b) Dans les conditions prévues par la présente convention, tout Etat non riverain de la mer Noire pourra faire passer à travers les Détroits, des navires de guerre n'excédant pas une unité navale composée d'un croiseur et de deux torpilleurs dont le tonnage global n'excédera pas 14 mille tonnes.

Ce tonnage de 14.000 tonnes représente également le maximum global admis pour les navires de guerre étrangers engagés dans la zone des Détroits.

Toutefois, si la flotte turque se trouve absente de sa base de Marmara ou si un de ses bâtiments de plus de 10.000 tonnes est provisoirement retiré de l'activité, l'unité étrangère susmentionnée ne pourra traverser les Détroits qu'en deux fois. Dans ce dernier cas, si un des bâtiments de l'unité est d'un tonnage supérieur à la moitié du tonnage global de l'unité, ledit bâtiment devra effectuer la traversée isolément.

c) Dans la mer Noire, le tonnage global des navires de guerre appartenant aux puissances non riveraines de cette

mer, ne pourra excéder le chiffre de 28.000 tonnes.

d) L'unité navale prévue à l'alinéa (b) peut être d'une composition différente à condition que les tonnages maximum prévus pour le passage des Détroits et pour l'accès à la mer Noire ne subissent de ce fait aucune modification.

e) Les bâtiments de guerre appartenant aux puissances non riveraines de la mer Noire qui ont traversé les Détroits pour se rendre dans cette mer, seront tenus de quitter cette mer dans un délai maximum de 15 jours.

f) Les bâtiments de guerre traversant les Détroits ne pourront, en aucun cas, utiliser les aéronefs dont ils seraient éventuellement porteurs.

g) En aucun cas, les bâtiments de guerre en transit dans les Détroits ne devront, sauf en cas d'avaries ou de fortune de mer, y séjournier au-delà du temps qu'il leur est nécessaire pour effectuer leur passage.

Le ravitaillement et la réparation des bâtiments de guerre seront régis par les dispositions de la convention 13 de La Haye de 1907, concernant la neutralité maritime.

Les flottes des Etats riverains de la mer Noire

h) Les dispositions contenues dans les paragraphes a, b, d, f, g, du présent article s'appliquent également aux navires de guerre appartenant aux puissances riveraines de la mer Noire et se rendant en Méditerranée.

Toutefois, la totalité des bâtiments envoyés ainsi en Méditerranée pourront retourner dans la mer Noire en observant la réglementation de passage quant à la limite de force prévue au paragraphe b, et aux signaux mentionnés dans le paragraphe A, alinéa 2.

Il est entendu que si une des puissances riveraines de la mer Noire demandent à faire passer à travers les Détroits un bâtiment de guerre de sa flotte existante dont le tonnage est supérieur au maximum admis pour la traversée, et va jusqu'à 25.000 tonnes, ce passage sera subordonné aux conditions suivantes : une autorisation préalable de la Turquie doit être obtenue et le navire doit effectuer la traversée isolément.

Il est toutefois bien entendu que la liberté de passage (pour les navires de guerre) mentionnée à l'alinéa 1er du présent article sera conditionnée par les engagements qui découlent du pacte de la Turquie comme membre de la Société des Nations.

L'article 7 qui prévoit le cas de guerre, la Turquie étant neutre, n'apporte aucun changement essentiel aux dispositions correspondantes du traité de Lausanne, sauf toutefois cette adjonction :

« Il est toutefois bien entendu que la liberté de passage (pour les navires de guerre) mentionnée à l'alinéa 1er du présent article sera conditionnée par les engagements qui découlent du pacte de la Turquie comme membre de la Société des Nations.

L'article 8 prévoit une simple demande d'autorisation pour le passage des navires de guerre, la Turquie étant belligérante. L'article 9 est particulièrement intéressant. En voici le texte :

« Au cas où la Turquie se jugerait être en état de menace de guerre, elle aura le droit d'appliquer les dispositions de l'article 8 de la présente convention en avisant la S. D. N. pour toutes fins nécessaires et en informant les puissances siégeantes de la présente convention. »

L'article 10 qui concerne les cas de maladies épidémiques à bord des navires de guerre qui traversent les Détroits est conforme aux «dispositions spéciales», paragraphe 6, du texte de la convention de Lausanne.

Aéronefs civils et militaires

Le texte de l'annexe au traité de Lausanne assimile les différentes catégories d'avions et d'aéronefs civils ou militaires aux catégories correspondantes de navires de commerce ou de guerre. La nouvelle convention groupe, au contraire, les aéronefs de toute catégorie sous une rubrique à part et stipule qu'ils ne peuvent pas survoler les Détroits : leur passage (article 11), entre la Méditerranée et la mer Noire sera assuré conformément à la réglementation de la navigation aérienne en Turquie et par une route qui leur sera indiquée. »

Clauses finales

Voici les clauses finales de la convention :

SECTION 4

Art. 12. — Les dispositions de la présente convention ne peuvent être étendues et interprétées de manière à porter atteinte à la souveraineté de la Turquie sur les zones visées par cette convention.

SECTION 5

Article 13. — La présente convention qui abroge et remplace les dispositions de la convention concernant le régime des Détroits signée à Lausanne le 24 juillet 1923, sera ratifiée et les ratifications seront déposées aux archives de la République française, à Paris, aussitôt que faire se pourra.

Elle entrera en vigueur à la date de sa signature.

Elle aura une durée de 15 ans.

La Turquie et chacune des autres puissances contractantes, avec le consentement de celles-là, auront la faculté de proposer, en donnant un préavis de 3 mois aux parties contractantes, toute modification à la présente convention qui leur sera indiquée utile à l'expiration de chaque période quinquennale à compter de la date de la signature.

SECTION 6

Article 14. — La présente convention qui abroge et remplace les dispositions de la convention concernant le régime des Détroits signée à Lausanne le 24 juillet 1923, sera ratifiée et les ratifications seront déposées aux archives de la République française, à Paris, aussitôt que faire se pourra.